

## 1- BILAN ACTIF

N° 2050

2011

Désignation de l'entreprise : AS AFAP		Durée ex. en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise :		Durée de l'ex. précédent* 12			
36 RUE LAUGIER		75017 PARIS			
Numéro SIRET* 39226164000024		Néant <input type="checkbox"/> Ex. précédent (N-1) clos le :			
Exercice N, clos le : 31/12/2011					
31/12/2010					
		Brut 1	Amort., provis° 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
I	Frais d'établissement *	AB	AC		
A N	Frais de développement*	CX	CQ		
C C	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
T	Fonds commercial (1)	AH	AI		
I R	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
F P	Avances et acc. sur immob. incorp.	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
I C	Constructions	AP	AQ		
M	Installat° tech., matériel et outillage ind.	AR	AS		
M R	Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
P	Immobilisations en cours	AV	AW		
B	Avances et comptes	AX	AY		
I	Participations évaluées (mise en équ.)	CS	CT		
L F	Autres participations	CU	CV		
I I	Créances rattachées à des participat°	BB	BC		
S N	Autres titres immobilisés	BD	BE		
E	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	30	30
TOTAL (II)		BJ	BK	30	30
A S	Matières 1ères, approvisionnements	BL	BM		
C T	En cours de production de biens	BN	BO		
T	En cours de production de services	BP	BQ		
C	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
C K	Marchandises	BT	BU		
I S	Avances et acc. versés sur cdes	BV	BW		
R C	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	1 285 423	68 300
C R	Autres créances (3)	BZ	CA	276 419	276 419
U E	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
L D	VMP(dt act° propres) :	CD	CE		
I	Disponibilités	CF	CG	101 803	101 803
R	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	309	309
E	TOTAL (III)	CJ	CK	1 663 953	68 300
G	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
U	Primes de remboursement des obl. (V)	CM			
L	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	1 663 983	68 300
Renvois : (1) Dont droit au bail			CP		(3) Part à + d'un an
(2) part à - d'1 an des immob fin. nettes :					CR
Clause de rés. de prop. *	Immobilisations :	Stocks :	Créances		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

## 2- BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051

2011

Désignation de l'entreprise : AS AFAP		Néant		*
		Exercice N	Exercice N-1	
Capitaux propres	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 61 )	DA	61	61
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px; border: 1px solid black;" type="text" value="EK"/> )	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées*(3) (dt prov.fluctuation cours <input style="width: 50px; border: 1px solid black;" type="text" value="B1"/> )	DF		
	Autres réserves (dt achat oeuvres origin. art. vivants* <input style="width: 50px; border: 1px solid black;" type="text" value="EJ"/> )	DG		
	Report à nouveau	DH	33 696	34 677
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	214 157	-981
	Subventions d'investissement	DJ		
Provisions réglementées*	DK			
	TOTAL (I)	DL	247 914	33 757
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
Dettes (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	500	330
	Emp.et dettes financières divers (dont emprunts particip <input style="width: 50px; border: 1px solid black;" type="text" value="EI"/> )	DV		137 543
	Avances et comptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	857 661	1 017 559
	Dettes fiscales et sociales	DY	475 797	462 109
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	13 812	32 774	
Compt régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 347 770	1 650 315
	Ecart de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 595 683	1 684 071
Renvois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
		Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	(2) Dont	Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 347 770	1 650 315	
(5) Dt concours bancaires courants, et soldes créditeurs de bques et CCP	EH	500	330	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

## 3 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

N° 2052

2011

Désignation de l'entreprise : AS AFAP						Néant		*	
		Exercice N						Exercice N-1	
		France		Exportation et intrac.		Total			
	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue : - biens*	FD		FE		FF			
	- services*	FG	2 409 624	FH		FI	2 409 624	2 353 643	
	<b>Chiffres d'affaires nets*</b>	FJ	2 409 624	FK		FL	2 409 624	2 353 643	
Produits d'exploit.	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO		360	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	5 553		
	Autres produits (1/11)					FQ	9		92
		<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>					FR	2 415 186	2 354 095
Charges d'exploit.	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	16 998		19 992
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de mat. 1ères et autres approvisionnements (dts de douane inclus)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 289 442		1 297 303
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	10 155		14 639
	Salaires et traitements*					FY	499 342		715 821
	Charges sociales (10)					FZ	223 628		311 342
	- Sur immobilisations : - dotations aux amortissements*					GA			
	Dotations d'exploitation : - dotations aux provisions					GB			
	- Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	68 300		
	- Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
Autres charges (12)					GE	242		145	
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>					GF	2 108 107	2 359 242	
<b>1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	307 079	-5 147	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
Produits financiers	Produits financiers de participations (5)					GJ	9 825		1 135
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	<b>Total des produits financiers (V)</b>					GP	9 825	1 135	
charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	529		1 162
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	<b>Total des charges financières (VI)</b>					GU	529	1 162	
<b>2- RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	9 296	-28	
<b>3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	316 375	-5 175	

(Renvois : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

## 4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053

2011

Désignation de l'entreprise : AS AFAP		Néant		*
		Exercice N		Exercice N - 1
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	16 742	15 679
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB		
	Reprise sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	16 742	15 679
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	11 585	11 486
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	11 585	11 486
<b>4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>		HI	5 158	4 193
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices* (X)		HK	107 376	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 441 753	2 370 909
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 227 596	2 371 890
<b>5- BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>		HN	214 157	-981
R E N V O I S	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont - produits de locations immobilières	HY		
	- prod. d'exploit. afférents à des ex. antérieurs (à détailler au 8 )	1G		
	(3) Dont - Crédit-bail mobilier*	HP		
	- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'expl. afférentes à des ex. antérieurs (à détailler au (8))	1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		1 135
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(9) Dont transfert de charges	A1	5 553	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dt primes cot.comp.pers.: facult. A6	Obl. A9			
(7) Détails des produits et charges exceptionnels	Exercice N			
(Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Charges except.	Produits except.		
Pénalités, amendes	127			
Indemnités de licenciement	300			
Autres charges/produit divers	11 158	13 432		
Régularisation clients		1 990		
Régularisation fournisseurs		1 320		
(8) Détail des produits et charges des exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieure	Produits antérieurs		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 - IMMOBILISATIONS

N° 2054 2011

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations	
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'ex. ou résultant d'1 mise en équ. 2	
						Acquisitions, créat°, apports et virements de poste à post 3	
I	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8	
N	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD		KE	
	Terrains			KG		KH	
C	Constructions	- Sur sol propre	Dont Composant L9	KJ		KK	
		- Sur sol d'autrui	Dont Composant M1	KM		KN	
R	Installations générales, agencements et aménagements des	Dont Composant M2		KP		KQ	
P		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composant M3	KS		KT	
R	Autres immob. corporelles	- Instal générales, agencements, aménagements div*		KV		KW	
E		- Matériel de transport*		KY		KZ	
L	- Matériel de bureau et mobilier informatique		LB		LC		
L	- Emballages récupérables et divers*		LE		LF		
L	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		
E	Avances et acomptes		LK		LL		
S	TOTAL III		LN		LO		
F	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		
F	Autres participations		8U		8V		
I	Autres titres immobilisés		1P		1R		
N	Prêts et autres immobilisations financières		1T	30	1U		
	TOTAL IV		LQ	30	LR		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		0G	30	0H		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeurs brutes des immobilisations à la fin de l'exercice 3	
				par virement de poste à poste 1		Réévaluation légale ou évaluation en équivalent d'origine des immobilisations en fin 4	
				par cession des tiers ou mise HS ou résultant d'une mise en équ. 2		à la fin de l'exercice 3	
I	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		C0		D0	D7
C	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		LV		LW	1X
	Terrains			LX		LY	LZ
C	Constructions	- Sur sol propre		MA		MB	MC
R		- Sur sol d'autrui		MD		ME	MF
P	Instal. tech., matériel et outillage ind.	- Inst. générales, agencement et aménagement des constructions		MG		MH	MI
R		- Installations générales, agencements, aménagements		MJ		MK	ML
R	Autres immob. corp.	- Matériel de transport		MM		MN	MO
E		- Mat. de bureau et informatique, mobilier		MP		MQ	MR
L	- Emballages récupérables et div		MS		MT	MU	
L	Immob. corporelles en cours		MV		MW	MX	
E	Avances et acomptes		MZ		NA	NB	
S	TOTAL III		ND		NE	NF	
F	Participations évaluées (mise en équ.)		NG		NH	NI	
F	Autres participations		0U		M7	0W	
I	Autres titres immobilisés		0X		0Y	0Z	
N	Prêts et autres immob. financières		2B		2C	2D	
	TOTAL IV		2E	30	2F	2G	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		NJ	30	NK	2H	
			0K	30	0L	0M	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

## SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le						31/12/2011	
Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.							
Désignation de l'entreprise : AS AFAP						Néant	<input type="checkbox"/> * <input checked="" type="checkbox"/> X
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col 1- col 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col 5 (5)]	
	Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements (2)	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)		
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)			
	1	2	3	4	5	6	
1 - Concessions, brevets et droits simil.							
2 - Fonds commercial							
3 - Terrains							
4 - Constructions							
5 - Instal. tech. mat. et out. industriel							
6 - Autres immobilisations corporelles							
7 - Immobilisations en cours							
8 - Participations							
9 - Autres titres immobilisés							
10 - TOTAUX							
<p>(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés col. 1, ceux portés col.2.</p> <p>(2) Porter dans cette col. le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.</p> <p>(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.</p> <p>(4) Ce montant comprend : le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 et le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.</p> <p>(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne "provisions réglementées".</p>							
<b>CADRE B</b>							
<b>Déficits reportables au 31 décembre 1976 imputés sur la provision spéciale au point de vue fiscal</b>							
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice							
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice				-			
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice				=			
<p>Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leur déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.</p> <p>Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.</p> <p>Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés au col. 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux col. 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.</p>							

Désignation de l'entreprise : AS AFAP		Néant				X			
<b>CADRE A</b>									
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE*</b>									
IMMOB. AMORTISSABLES		Montant des amort. au début de l'ex.		Augmentations : dotations de l'ex.		Diminutions : amort. afférents aux ellis sortis de l'actif reprises		Montant des amort. à la fin de l'ex.	
Frais d'établ. et dével. TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immob. incorp. TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
- Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ	
Construct* - Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU	
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY	
Inst. tech., matériel et outillage ind.		PZ		QA		QB		QC	
Autres - Installations générales, agencements et aménagements divers		QD		QE		QF		QG	
immob. - Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK	
corp. - Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		QM		QN		QO	
- Emballages récup. et div.		QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU		QV		QW		QX	
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ON		OP		OQ		OR	
<b>CADRE B</b>									
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</b>									
Immobilisat* amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode de dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal Exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode de dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal Exceptionnel		
Frais d'établissement TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Autres immob. incorp. TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
C Sur sol propre		Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
O Sur sol d'autrui		R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
N Inst. gales., agnc.		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Instal. techn., matériel et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
C Inst. gales., agenc. & am. div.		U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
O Mat. de transp.		U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
R Mat. bur & Inf. mob.		V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
P Emb. récup., div.		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participations -		NL			NM				NO
TOTAL général (I+II+III+IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
TOTAL Général Non Ventilé (NP+NQ+NR)		N	TOTAL Général Non Ventilé (NS+NT+NU)		NY	TOTAL Général Non Ventilé (NW-NY)		NZ	
<b>CADRE C</b>									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CH. REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'ex. aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursemt des obligations						SP		SR	

## 7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

N° 2056

2011

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'ex.	DIMINUTIONS : Reprises de l'ex.	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Désignation de l'entreprise : AS AFAP					Néant
P	Prov. pour reconst. des gisements miniers et	3T	TA	TB	TC
R	Prov. pour investissements	3U	TD	TE	TF
	Prov. pour hausse des prix (1)	3V	TG	TH	TI
V	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations except. de 30 %	D3	D4	D5	D6
R	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant 1.1.92*	IA	IB	IC	ID
E	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après 1.1.92*	IE	IF	IG	IH
	Prov. pour prêts d'installation	IJ	IK	IL	IM
L	Autres prov. réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
R	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
I	Prov. pr garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
S	Prov. pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Prov. pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
&	Prov. pr pensions et obligat° similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
C	Prov. pr renouvellement des immob.*	5F	5H	5J	5K
H	Prov. pour gros entretiens et grandes révision	EO	EP	EQ	ER
A	Prov. pr ch. soc. et fisc. sur congés à payer*	5R	5S	5T	5U
R	Autres prov. pour risques et ch. (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
D	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
E	sur - corporelles	6E	6F	6G	6H
P	immobilisations - titres mis en équ.	02	03	04	05
R	- titres de participat°	9U	9V	9W	9X
E	- autres immob fin (1)*	06	07	08	09
C	sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
I	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
A	Autres prov. pour dépréciat° (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
	- d'exploitation		UE	UF	
Dont dotations et reprises	- financières		UG	UH	
	- exceptionnelles		UJ	UK	
Titres mis en équ. : montant de la dépréciation à la clôture de l'ex. calculé selon les règles de l'art. 39-1-5 du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision					
NOTA : les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la prod. est prévue par l'art. 38 II de l'annexe III au CGI.					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données par la notice n° 2032



**8 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET  
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE\***

N° 2057 2011

CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an 3			
Désignation de l'entreprise :		AS AFAP						Néant			
De l'actif immo- bilisé		Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN			
		Prêts (1) (2)		UP		UR		US			
		Autres immobilisations financières		UT	30	UV		UW	30		
De l'actif circulant		Clients douteux ou litigieux		VA							
		Autres créances clients		UX	1 285 423		1 285 423				
		Cré. repr. * (Prov dépr. UO )		Z1							
		Personnel et comptes rattachés		UY	6 532		6 532				
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	2 729		2 729				
Etat et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	159 636		159 636				
		Autres impôts, taxes, versements assim.		VN							
		Divers		VP							
		Groupes et associés (2)		VC	85 765		85 765				
		Débiteurs divers (dt créances rel. à op. pens. de titres)		VR	21 756		21 756				
		Charges constatées d'avance		VS	309		309		-0		
		<b>TOTAUX</b>		VT	1 562 181	VU	1 562 151	VV	30		
RE N V	(1)	Montant prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		Montant remboursements obtenus en cours d'ex.		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés(p.phys.)		VF							
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y							
		Autres emprunts obligataires (1)		7Z							
		Emprunts, dettes auprès de établissements de crédit(1)		VG	500		500				
		à 1 maximum à l'origine		VH							
		à + de 1 an à l'origine									
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A							
		Fournisseurs et comptes rattachés		8B	857 661		857 661				
		Personnel et comptes rattachés		8C	35 657		35 657				
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	56 048		56 048				
Etat et autres Collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices		8E	90 008		90 008				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VW	289 971		289 971				
		Obligations cautionnées		VX							
		Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	4 113		4 113				
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J							
		Groupes et associés (2)		VI							
		Autres dettes (dt celles relatives à des opér. de pension de titr		8K	13 812		13 812				
		Dette représentative de titres empruntés*		Z2							
		Produits constatés d'avance		8L							
		<b>TOTAUX</b>		VY	1 347 770	VZ	1 347 770				
RE N V	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exerc.		VJ		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.					
		Emprunts remboursés en cours d'ex.		VK							
	(2)	Montants divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL							

Désignation de l'entreprise : AS AFAP						Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 31/12/2011	
<b>I. REINTEGRATIONS</b>						<b>BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>			
Rémunération du travail - de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR) - de son conjoint <input type="text"/> - part déductible* <input type="text"/> à réintégrer : Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous) Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du C.G.I.* Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS) Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)* Amendes et pénalités (nature : Pénalités ) Impôts sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						WA	214 157		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.*	WL	1 115	Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B CGI	L7	K7	1 115		
Moins-values nettes à long terme imposées au taux de 15% ou 19 % (16% pour les entre. soumises à l'IR)						I8			
Moins-values nettes à long terme imposées au taux de 0%						ZN			
Fraction imposable des plus-values - Plus-values nettes à court terme						WN			
réalisées au cours des exerc. antérieurs* - Plus-values soumises au régime des fusions						WO			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XR			
Réintégration diverses (à détailler sur feuillet séparé)		intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212)		SU	Zone d'ent.* (act. exo.)	SW			
Dont :		Déficits étrangers antérieurement déduits PME (art		SX	Quote-part de 5% des plus-values à taux zéro	M8			
<b>TOTAL I</b>						WR	322 775		
<b>II. DEDUCTIONS</b>						<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.* Prov. et charges à payer non-déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'ex. (tab 2058-B, cadre III)						WS			
Régimes imposition particuliers et impos. différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées aux taux de 15% (16% pour les ent. soumises à l'IR) * - imposées aux taux de 0% - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur déficits antérieurs				WV			
Autres plus-values imposées au taux de 19 %						WH			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WP			
Régime des sociétés mères et des filiales*. Produit net des act* et parts		(Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participations (2A)				WW			
Déduction autorisée au titre des invest. réalisés dans les collectivités d'Outre-mer						WB			
Majoration d'amortissement *						WD			
d'incitation	Entreprise nouvelle art. 44 septies	K9	Entreprise nouvelle art. 44 sexies	L2	Jeunes entre. innovantes (art 44 sexies A)	L5			
	Pôle de compétitivité (art. 44	L6	Sociétés d'investissements immo.	K3	Zone franche corse (art. 44 decies)	OT			
	Zone franche urbaine (art. 44 octies ou	OV	Bassin d'emploi à redynamiser	1F	Zone franche d'activités (art. 44	XC			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XS			
Déduct. div. (cf. feuillet séparé)	Déficits filiales et suc. étrangères, art 209C	OT	Créance dégagee par le report en arrière du déf. (IS)		ZI				
<b>TOTAL II</b>						XH			
<b>III. RESULTAT FISCAL</b>									
Résultat fiscal avant imputation				bénéfice (I moins II)		XI	322 775		
des déficits reportables :				déficit (II moins I)		XJ			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)						ZL			
Déficits ant. imputés sur les résultats de l'ex. (entreprises à l'IS)						XL	647		
<b>RESULTAT FISCAL</b>				<b>BENEFICE (XN) ou DEFICIT reportable en avant (XO)</b>		XN	322 128		

**10 - DEFICITS INDEMNITES POUR CONGES A PAYER ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES**

N° 2058-B 2011

Désignation de l'entreprise : AS AFAP		Néant	*
<b>I. SUIVI DES DEFICITS</b>			
Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	647
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)		K5	647
Déficits reportables (différence K4- K5)		K6	0
Déficit de l'exercice (tab 2058-A, ligne XO)		YJ	
<b>TOTAL des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)</b>		<b>YK</b>	<b>0</b>
<b>II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1,1° bis A1 du CGI, dotations de l'exercice		ZT	44 989
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)			
Indem. pour congés à payer, charges soc. et fisc. correspondantes non déductibles pour les entr. placées sous le régime de l'art. 39-1,1° bis A1 du CGI*		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
		ZV	ZW
<b>Provisions pour risques et charges*</b>			
	<b>8X</b>		<b>8Y</b>
	<b>8Z</b>		<b>9A</b>
	<b>9B</b>		<b>9C</b>
Total des provisions pour risques et charges		<b>8X</b>	<b>8Y</b>
<b>Provisions pour dépréciation*</b>			
	<b>9D</b>		<b>9E</b>
	<b>9F</b>		<b>9G</b>
	<b>9H</b>		<b>9J</b>
Total des provisions pour dépréciation		<b>9D</b>	<b>9E</b>
<b>Charges à payer</b>			
	<b>9K</b>		<b>9L</b>
	<b>9M</b>		<b>9N</b>
	<b>9P</b>		<b>9R</b>
	<b>9S</b>		<b>9T</b>
Total des provisions pour charges à payer		<b>9K</b>	<b>9L</b>
* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032		<b>TOTAUX</b>	
		<b>YN</b>	<b>YO</b>
TOTAUX (YN=ZV à 9S) et (YO=ZW à 9T) à reporter au tab. 2058-A		ligne WI	ligne WU

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

**CONSEQUENCES DE LA METHODE PAR COMPOSANTS  
(art. 237 septies du CGI)**

	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
Montant de la réintégration ou de la déduction	L1		

**CREDITS D'IMPOT**

Crédit d'impôt en faveur de la recherche		En faveur de la formation dirigeants		Crédit d'impôt famille		Crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat		Crédit pour invest. en Corse		Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage		Autres imputations (CF Tableau suppl. 2058B)	

Désignation de l'entreprise : AS AFAP	Néant	*
---------------------------------------	-------	---

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT** (Ent. soumises à l'impôt sur les sociétés) (1)

Origines	Report à nouveau figurant au bilan de l'ex. ant. à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	34 677	
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	0D	-981	
	Prélèvements sur les réserves			
	Sous-total (à reporter dans la colonne de droite)	0E		
TOTAL I		0F	33 696	
Affectat°	Affectation aux réserves - Réserve légale	ZB		
	- Autres réserves	ZD		
	Dividendes	ZE		
	Autres répartitions	ZF		
	Report à nouveau	ZG	33 696	
(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	33 696

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'ex. dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

RENSEIGNEMENTS DIVERS				EXERCICE N	EXERCICE N - 1	
Engagements	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail)	J7		YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS		
Détails des postes	- Sous-traitance			YT	21 389	2 543
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8		XQ	304 387	219 669
	- achats et charges externes			YU	329	640 000
	- Personnel extérieur de l'entreprise			SS	314 376	301 664
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			YV		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			ST	648 961	133 427
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales professionnelles)	ES				
Total du poste correspondant à la ligne FW du tab. n° 2052				ZJ	1 289 442	1 297 303
impôts et taxes	- Taxe professionnelle*			YW		2 196
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		9Z	10 155	12 443
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tab. n° 2052				YX	10 155
T.V.A.	- Montant de la TVA collectée			YY	473 376	461 314
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	273 766	163 390
Divers	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2008)*			OB	495 582	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*			OS		

Régime de groupe	Société : Résultat si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		PV à 15%	JK		PV à 0% (1 Imputation)	JL	
				PV à 19%	JM			JC	
	Groupe : résultat d'ens.	JD		PV à 15%	JN		PV à 0% (1 Imputation)	JO	
				PV à 19%	JP			JF	
Selon le cas, indiquer : 1 si bénéfice consolidé, 2 si bénéfice intégré, 3 si régime de groupe.		JG		Indiquer 1 pour soc. mère ou 2 pour filiale	JH		N°SIRET de la société mère	JJ	

NUMERO DU CENTRE DE GESTION AGREE

Effectif moyen du personnel* (dont apprentis : <input type="text"/> handicapés : <input 120="" 856="" 881="" 899"="" data-label="Form" type="text/&gt;)&lt;/td&gt; &lt;td&gt;YP&lt;/td&gt; &lt;td&gt;13&lt;/td&gt; &lt;td&gt;16&lt;/td&gt; &lt;/tr&gt; &lt;tr&gt; &lt;td&gt;- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société*&lt;/td&gt; &lt;td&gt;ZK&lt;/td&gt; &lt;td&gt;3,99&lt;/td&gt; &lt;td&gt;3,82&lt;/td&gt; &lt;/tr&gt; &lt;/table&gt; &lt;/div&gt; &lt;div data-bbox="/> <p>Filiales et participations : La liste prévue par l'art. 38 II de l'annexe III au CGI (tableau 2059-G) est-elle jointe à la présente déclaration (coder : 0 = non, 1 = oui) <input type="text" value="ZR"/></p>
--

Désignation de l'entreprise : AS AFAP							Néant	*
X								
A. DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE								
	Nature des éléments cédés* (1)	Date d'acquisition (1)	Valeur d'origine * (2)	Valeur nette réévaluée * (3)	Amort.pratiqués en franchise d'impôts (4)	Autres amort. * (5)	Valeur résiduelle (6)	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
B. PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		Qualification fiscale des plus et moins values réalisées				Plus-values taxables à 19 %		
	Prix de vente* (7)	Mt global de la + ou - value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			(11)	
				19 %	15 % ou 16 %	0 %		
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés.	+					+	
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés.	+					+	
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale.	+					+	
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée.	+					+	
17	Résultats nets de concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans.*				+			
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice.			+		+		
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme.			-		-		
20	Divers (Détail à donner sur une note annexe)*	+		+		+	+	
Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total des lignes 1 à 20)(9)								
Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total des lignes 1 à 20)(10)			A	B (Ventilation par taux)			C	

**13 - AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME  
ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

**N° 2059-B**      2011

Désignation de l'entreprise : AS AFAP					Néant	X	*
<b>A. ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME</b>							
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf cadre B)							
<b>Origine</b>		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie :						
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)						
	sur 10 ans						
	sur une durée différente (art.39)						
<b>Total 1</b>							
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie :		Montant net des plus values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Mont. rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de		N-1				
			N-2				
	sur 10 ans ou sur une		N-1				
	durée différente (art.39		N-2				
	quaterdecies 1 ter et		N-3				
	1 quater du CGI)		N-4				
	(à préciser) au titre de :		N-5				
			N-6				
			N-7				
		N-8					
		N-9					
<b>Total 2</b>							
<b>B. PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS</b>							
Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport							
<input type="checkbox"/> de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales				<input type="checkbox"/> d'apport à une société d'une activité professionnelle			
soumises à l'impôt sur les sociétés seulement).				exercée à titre individuel (toutes sociétés).			
Origine des plus-values	Date des fusions ou des apports	Montant net des plus values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Mont. rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
<b>Total</b>							

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : AS AFAP		Néant		X		*
		Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice relevant du taux de 15% (1) ou 16% (2)				
(1) Entreprises à l'impôt sur les sociétés		Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis) (1) *				
(2) Entreprises à l'impôt sur le revenu		Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M Euros (art. 219 I a sexies 0 du CGI) (1)				
<b>I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU</b>						
Origine		Moins-values à 16%	Imputations sur les + valeurs à long terme de l'exercice imposables à 16%	Solde des moins-values à 16%		
1		2	3	4		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)		N-1 N-2 N-3 N-4 N-5 N-6 N-7 N-8 N-9 N-10				
<b>II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES</b>						
Origine	Moins-values			Imputations sur les PVL	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins values à reporter
	à 19 %, 16,5 %, (1) ou à 15 %	à 19 % ou 15% imputables sur le résultat de de l'exercice (art. 219 I a sexies-0)	à 19 % ou 15% imputables sur le résultat de de l'exercice (art. 219 I a sexies-0 bis)			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1 N-2 N-3 N-4 N-5 N-6 N-7 N-8 N-9 N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**15 - RESERVE SPECIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME - RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

N° 2059-D

2011

Désignation de l'entreprise : AS AFAP		Néant				X	*
<b>(1) (Personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*</b>							
<b>I- SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N</b>							
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus values à long-terme					
		à 10%	à 15%	à 18%	à 19%	à 25%	
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1						
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'ex.	2						
Total (lignes 1 et 2)	3						
Prélèv. opérés - donnant lieu à complément d'impôts sur les sociétés - ne donnant pas lieu à compl. d'impôt sur les sociétés	4						
	5						
Total (lignes 4 et 5)	6						
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7						

<b>II - RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5edu CGI)</b>				
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt	



**16 - DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE  
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

N° 2059-E 2011

Désignation de l'entreprise : AS AFAP		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01/01/2011	et clos le : 31/12/2011	Durée en nombre de mois : 12	
<b>I - PRODUCTION DE L'ENTREPRISE</b>			
Ventes de marchandises	OA	2 409 624	
Production vendue - Biens	OB		
Production vendue - Services	OC		
Production stockée	OD		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subv. d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère fin. (en partie)	OF		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH		
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déd. de la VA	OI		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
<b>Total 1</b>	<b>OM</b>		<b>2 409 624</b>

<b>II - CONSOMMATION DE BIENS ET SERVICES EN PROVENANCE DE TIERS (1)</b>		
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	16 998
Variation de stocks (marchandises) *	OO	
Achats de matières premières et autres appro. (droits de douane compris)	OP	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	985 055
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la prod. immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	
Abandons de créances à caractère financier (en partie)	OX	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le CA autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs, etc), taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
<b>Total 2</b>	<b>OJ</b>	<b>1 002 053</b>

<b>III - VALEUR AJOUTEE PRODUITE</b>			
<b>Calcul de la valeur ajoutée</b>	<b>Total 1 - Total 2</b>	<b>OG</b>	<b>1 407 571</b>

\* voir notice au verso

Pour les entreprises de crédit, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre)

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Exercice ouvert le :	01/01/2011	Régime "simplifié d'imposition"		<input type="checkbox"/>	(cochez la case
et clos le :	31/12/2011	Déclaration de résultat d'ensemble du groupe		<input type="checkbox"/>	ou "réel normal" X
					(cochez la case correspondante)
Adresse du service où doit être déposée cette déclaration	REC. IMPOTS 17E LES TERNES 6A BD DE REIMS 75844 PARIS CEDEX 17			Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente de l'adresse du princip. éts.	
<b>A. IDENTIFICATION</b>					
Identification du destinataire	AS AFAP 36 RUE LAUGIER 75017 PARIS				
	Insp. / IFU	N° dossier	N° Siret		
	456	304686	39226164000024		
Preciser éventuellement l'ancienne adresse en cas de changement :					<b>B. ACTIVITE</b>
le téléphone :	01 56 21 10 50				Activités exercées (souligner l'activité principale) : <u>FORMATION ARTISTIQUE PROFESSIONNELLE</u>
					Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>
<b>C. RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (CF. page 4)</b>					
<b>1 Résultat fiscal (1)</b>	Bénéfice imposable au taux de 33 1/3 %	322 128		<b>DEFICIT (Report de la ligne</b>	
	Bénéfice imposable au taux de 15 %			XO DU 2056A ou 372 du 2033B)	
<b>2 Plus-values</b>	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets				
PVLT imposables au taux de 15%			au taux de 15 % (sous déduction du montant imposé à 15% du cadre 1)		
PVLT imposables à 19 %	Autres plus-values imposables à 19 %		Plus-values à LT imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)
<b>3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches. (Cocher la case selon le cas) . Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1</b>					
Ent. nouv. art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entre. innovantes	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine	<input type="checkbox"/>
Ent. nouv. art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité	<input type="checkbox"/>
Sociétés d'invest. immo. cotées	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Bénéfice ou déficit exonéré (+ ou - selon le cas)			Plus values exonérées relevant du taux de 15%		
<b>D IMPUTATIONS (CF. page 4)</b>					
Les créd. d'imp. Indiqués aux 1 & 2 ne sont imp. pour partie s'ils n'ont pas été comp. par l'ent.(86,66%)					
<b>1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt</b>	Impôt déjà versé au Trésor				
<b>2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou collectivité territoriale d'Outer-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou coll.</b>	Total figurant au cadre VII de l'imprimé 2086				
<b>E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (CF. page 4)</b>					
Recettes nettes soumises à la contribution 2.5 %					
<b>E bis COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES</b>					
Pour les entreprises mono établissement et n'employant pas de salarié exerçant une activité de plus de trois mois dans plusieurs communes (chantiers, missions...), en cochant cette case vous êtes dispensés de déposer une 1330 CVAE					
Valeur ajoutée de référence	1 407 571				
Chiffre d'affaires de référence	2 409 624				
<b>Nom, adresse, téléphone, télécopie :</b>					
- du comptable * :	<input checked="" type="checkbox"/>	PROVALLIANCE			
Téléphone :	0145616970	133	RUE DU FAUBOURG SAINT HONO		
		75008	PARIS		
- du conseil * :	<input type="checkbox"/>				
Téléphone :					
- du C.G.A. :					
n° agrément CGA					
Visa :	CGA/AGA	<input type="checkbox"/>	Viseur conventionné	<input type="checkbox"/>	
	A PARIS		le 06/03/2012		
	Nom du déclarant : MR PROVOST				
	Qualité du déclarant : PRESIDENT				

**IMPOTS SUR LES SOCIETES**  
Annexe à la déclaration N° 2065

N° 2065 bis 2011

Désignation de l'entreprise : AS AFAP		
et date de clôture de l'exercice: 31/12/2011		
<b>F - REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES</b> (voir renvois page 4)		
1	Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts (10)	(a)
	- Payées par la société elle-même.	
	- Payées par étab. chargé du serv des titres	(b)
2	Mt des distribut° correspondant à des rémun. ou avantages dont la soc. ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (11)	(c)
3	Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes ou sociétés interposées	(d)
4	Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) ou (d) ci dessus. (12) (A préciser par nature sur les lignes (e) à (h))	(e) (f) (g) (h)
5	Mt des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (13)	(i)
6	Mt des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	(j)
7	Montant des revenus répartis (14)	Total (a) à (h)

<b>G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES</b>								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann III) : - SARL - tous les associés, - SCA - associés gérants; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants	SARL Nombre de parts appartenant à chq. associé (2)	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné colonne (1) à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.	Montant des sommes versées					
			année du versement (3)	Traitements, émoluments, indemnités. (4)	Frais de représentation, de mission et de déplac.		Frais professionnels autres que (5) et (6).	
					Ind. forfaitaires (5)	Remboursements (6)	Ind. forfaitaires (7)	Remboursements (8)

Annexe à la déclaration N° 2065

Désignation de l'entreprise : AS AFAP			Date clôture : 31/12/2011		
<b>H AFFECTATION DES VEHICULES DE TOURISME</b> (figurant à l'actif de l'entreprise ou dont celle-ci a assumé les frais d'entretien)					
Voitures affectées aux dirigeants et aux cadres			Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation		
Caractér. (1)	Nom, adr, qité de la personne	Propriétaire (2)	Caractér. (1)	Service	Propriétaire (2)
(1) Indiquer la marque et la puissance de la voiture			(2) Préciser si l'entreprise est propriétaire ou non du véhicule : P ou NP		

<b>I DIVERS</b>	
Nom et Adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)	
<b>Adresses des autres établissements</b>	

<b>J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION</b>		
Rémunérations	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2010, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A ... Majorés des indemnités exonérées de la taxe sur salaire, notamment la colonne 20 C ...	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	
<b>K MOINS-VALUES A LONG TERME (ne concerne que les sociétés placées sous le régime simplifié d'imposition)</b>		
		Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater du CGI)
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice		
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice		
MVLT réalisée au cours de l'exercice		
MVLT restant à reporter		

<b>L REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES</b>	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (Articles 223 A à U du C.G.I.)	
- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante :	<input type="text"/>
- Résultat fiscal de cette société, déterminé comme si elle n'était pas membre du groupe (report du résultat 2058 A bis) :	
- Bénéfice ou déficit (+ ou -)	<input type="text"/> - +/- values à long terme à 15%
- Plus ou moins values à long terme afférentes à des cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière cotées et imposables au taux de 19 %	<input type="text"/>
- Chiffre d'affaires TTC	<input type="text"/> - +/- values à long terme à 0%
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :	
N° SIRET :	

17 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F 2011

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1	(1) Néant : <input type="checkbox"/>	*
1		

N° DE DEPOT

EXERCICE CLOS LE  N° SIRET

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL  VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	<input type="text" value="1"/>	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	<input type="text" value="1"/>
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	<input type="text"/>	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	<input type="text"/>

**I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique	<input type="text" value="SASU"/>	Dénomination	<input type="text" value="FRANCK PROVOST COIFFURE"/>		
Numéro SIREN	<input type="text" value="303324552"/>	% de détention	<input type="text" value="100,00"/>	Nombre de parts	<input type="text" value="1"/>
Adresse : N°	<input type="text" value="133"/>	Voie	<input type="text" value="Rue Faubourg St Honore"/>		
Code postal	<input type="text" value="75008"/>	Commune	<input type="text" value="PARIS"/>	Pays	<input type="text" value="FR"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>		
Numéro SIREN	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>	Nombre de parts	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>		
Numéro SIREN	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>	Nombre de parts	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>		
Numéro SIREN	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>	Nombre de parts	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>

**II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

<input type="text"/>	Nom patronymique	<input type="text"/>	Prénom(s)	<input type="text"/>	
Titre (2) : Nom marital	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>	Nombre de parts	<input type="text"/>
Naissance : Date	<input type="text"/>	N° dpt	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Libellé voie	<input type="text"/>		
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>

<input type="text"/>	Nom patronymique	<input type="text"/>	Prénom(s)	<input type="text"/>	
Titre (2) : Nom marital	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>	Nombre de parts	<input type="text"/>
Naissance : Date	<input type="text"/>	N° dpt	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Libellé voie	<input type="text"/>		
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>

**18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS**

**N° 2059-G** 2011

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10% du capital)

1	(1) Néant : <input checked="" type="checkbox"/>

N° DE DEPOT

EXERCICE CLOS LE  N° SIRET

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL  VILLE

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>		
Numéro SIREN <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>		
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>		
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>	

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>		
Numéro SIREN <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>		
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>		
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>	

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>		
Numéro SIREN <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>		
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>		
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>	

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>		
Numéro SIREN <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>		
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>		
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>	

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>		
Numéro SIREN <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>		
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>		
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>	

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>		
Numéro SIREN <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>		
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>		
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>	

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>		
Numéro SIREN <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>		
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>		
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>	



**RGA**

Expertise Comptable    Accompagnement de dirigeants    Audit

**Association Formation Artistique  
Professionnelle**

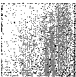
**Rapport du commissaire aux  
comptes sur les comptes  
annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2011

AFAP

36, rue Laugier – 75017 Paris

*Ce rapport contient 16 pages*

 13, Rue Auber  
75009 PARIS  
Tél : 01 44 51 51 44  
Fax : 01 45 88 68 04



## **ASSOCIATION FORMATION ARTISTIQUE PROFESSIONNELLE (AFAP)**

Siège social : 36, rue Laugier – 75017 Paris  
Fonds Associatifs : €. 61,00

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'AFAP, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.





## **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des méthodes comptables de valorisation des créances clients détaillés dans la note « règles et méthodes » de l'annexe ainsi que sur leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 06 avril 2012.

Le commissaire aux comptes,

Révision Gestion Audit

Laurent El Ghouzzi  
Associé

# BILAN ACTIF

AFAP : 31 décembre 2011

<b>ACTIF (EUR)</b>	VALEURS BRUTES	AMORT- et PROVISIONS	VALEURS NETTES	EXERCICE N-1
<b>CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ (0)</b>				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Concessions, brevets et droits similaires</i>				
<i>Fonds commercial</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				
<i>Avances et acomptes</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériel &amp; outillage</i>				
<i>Autres immobilisations corporelles</i>				
<i>Immobilisations en cours</i>				
<i>Avances et acomptes</i>				
<i>Immobilisations financières</i>				
<i>Participations évaluées selon méthode de mise en équiv.</i>				
<i>Autres participations</i>				
<i>Créances rattachés à des participations</i>				
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>	30		30	30
<b>TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)</b>	<b>30</b>		<b>30</b>	<b>30</b>
<i>Stocks et en-cours</i>				
<i>Matières premières, approvisionnements</i>				
<i>En cours de production de biens</i>				
<i>Encours de production de services</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>				
<i>Avances &amp; acomptes versés sur commande</i>				
<i>Créances</i>				
<i>Clients et comptes rattachés</i>	1 285 423	68 300	1 217 123	1 197 073
<i>Autres créances</i>	276 419		276 419	224 448
<i>Capital souscrit et appelé, non versé</i>				
<i>Divers</i>				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Disponibilités</i>	101 803		101 803	262 292
<i>Charges constatées d'avance</i>	309		309	228
<b>TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)</b>	<b>1 663 953</b>	<b>68 300</b>	<b>1 595 653</b>	<b>1 684 041</b>
<b>CHARGES À RÉPARTIR (III)</b>				
<b>PRIMES DE REMBOURSEMENT (IV)</b>				
<b>ECART DE CONVERSION (V)</b>				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)</b>	<b>1 663 983</b>	<b>68 300</b>	<b>1 595 683</b>	<b>1 684 071</b>

# BILAN PASSIF

AFAP : 31 décembre 2011

<b>PASSIF (EUR)</b>	EXERCICE N	EXERCICE N-1
<i>Capital social ou individuel (1) dont versé :</i>	61	61
<i>Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...</i>		
<i>Ecart de réévaluation (2) dont écart d'équivalence :</i>		
<i>Réserve légale (3)</i>		
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves réglementées (3) dont (*) :</i>		
<i>Autres réserves</i>		
<i>Report à nouveau</i>	33 696	34 677
<b>Résultat de l'exercice</b>	214 157	-981
<i>Subventions d'investissement</i>		
<i>Provisions réglementées</i>		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>TOTAL (I)</b>	<b>33 757</b>
<i>Produit des émissions de titres participatifs</i>		
<i>Avances conditionnées</i>		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	<b>TOTAL (II)</b>	
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>TOTAL (III)</b>	
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>		
<i>Autres emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (6)</i>	500	330
<i>Emprunts et dettes financières divers dont (**) :</i>		137 543
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	857 661	1 017 559
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	475 797	462 109
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
<i>Autres dettes</i>	13 812	32 774
<i>Produits constatés d'avance (5)</i>		
<b>DÉTTES (5) et COMPTE DE RÉGULARISATION</b>	<b>TOTAL (IV)</b>	<b>1 650 315</b>
<i>Ecart de conversion passif</i>	<b>TOTAL (V)</b>	
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 595 683</b>	<b>1 684 071</b>

# RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Partie 1)

AFAP : 1 janvier 2011 au 31 décembre 2011

EUR

Rubriques	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/N-1	
<i>Ventes de marchandises</i>				
<i>Production vendue de biens</i>				
<i>Production vendue de services</i>	2 409 624	2 353 643	55 981	2%
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	2 409 624	2 353 643	55 981	2%
<i>Production stockée</i>				
<i>Production immobilisée</i>				
<i>Subvention d'exploitation</i>		360	-360	-100%
<i>Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges</i>	5 553		5 553	
<i>Autres produits</i>	9	92	-83	-90%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	2 415 186	2 354 095	61 091	3%
<i>Achats de marchandises (y compris droits de douane)</i>	16 998	19 992	-2 994	-15%
<b>Variation de stock (marchandises)</b>				
<i>Achat de matières premières et autres approvisionnements</i>				
<i>Variation de stock (matières premières et approvisionnements)</i>				
<i>Autres achats et charges externes (3)</i>	1 289 442	1 297 303	-7 861	-1%
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	10 155	14 639	-4 484	-31%
<i>Salaires et traitements</i>	499 342	715 821	-216 479	-30%
<i>Charges sociales</i>	223 628	311 342	-87 714	-28%
<i>Dotation aux amortissements sur immobilisations</i>				
<i>Dotations aux provisions sur immobilisations</i>				
<i>Dotations aux provisions sur actif circulant</i>	68 300		68 300	
<i>Dotations aux provisions pour risque et charges</i>				
<i>Autres charges</i>	242	145	97	67%
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	2 108 107	2 359 242	-251 135	-11%
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>307 079</b>	<b>-5 147</b>	<b>312 226</b>	<b>6066%</b>
<i>Bénéfice attribué ou perte transférée</i>				
<i>Perte supportée ou bénéfice transféré</i>				
<i>Produits financiers de participations</i>	9 825	1 135	8 690	766%
<i>Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé</i>				
<i>Autres intérêts et produits assimilés</i>				
<i>Reprises sur provisions et transfert de charges</i>				
<i>Différences positives de changes</i>				
<i>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	9 825	1 135	8 690	766%
<i>Dotations financières aux amortissements et provisions</i>				
<i>Intérêts et charges assimilés</i>	529	1 162	-633	-54%
<i>Différences négatives de changes</i>				
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>				
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	529	1 162	-633	-54%
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>9 296</b>	<b>-28</b>	<b>9 324</b>	<b>33300%</b>
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>316 375</b>	<b>-5 175</b>	<b>321 550</b>	<b>6214%</b>

# RÉSULTAT (Partie 2)

AFAP : 1 janvier 2011 au 31 décembre 2011

EUR

Rubriques	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/N-1	
<i>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>	16 742	15 679	1 063	7%
<i>Produits exceptionnels sur opérations en capital</i>				
<i>Reprises sur provisions et transferts de charges</i>				
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
<i>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>	11 585	11 486	99	1%
<i>Charges exceptionnelles sur opérations en capital</i>				
<i>Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions</i>				
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	11 585	11 486	99	1%
<b>4- RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>5 158</b>	<b>4 193</b>	<b>965</b>	<b>23%</b>
<i>Participation des salariés aux résultats de l'entreprise</i>				
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	107 376		107 376	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>2 441 753</b>	<b>2 370 909</b>	<b>70 844</b>	<b>3%</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>2 227 596</b>	<b>2 371 890</b>	<b>-144 294</b>	<b>-6%</b>
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>214 157</b>	<b>-981</b>	<b>215 138</b>	<b>21930%</b>

# RÈGLES ET MÉTHODES

## **PREAMBULE**

L'exercice social clos le 31/12/2011 a une durée de 12 mois identique à l'exercice précédent.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 595 653 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 214 157 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

## **1) REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre;
- Indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes

### **1,1 MONNAIE DE PRÉSENTATION DES COMPTES**

La monnaie de présentation des comptes est l'Euro

### **1,2 RÈGLE GÉNÉRALE D'ÉVALUATION**

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable.

Les règlements CRC 2002-10 (relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs) et 2004-06 (relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs) ont été appliqués à compter du 1er janvier 2005.

### **1,3 CRÉANCES ET DETTES**

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable. Le poste clients représente les factures émises à l'OPCAMS au titre des formations dispensées dans le cadre des budgets de formation ou du DIF de salons de coiffure, Les formations dispensées aux franchisés dans le cadre des contrats de franchises sont facturés aux franchisés,

### **1,4 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Des provisions sont constituées pour faire face à des risques potentiels ou à des charges à prévoir.

Tous les risques identifiés ont fait l'objet de provisions.

L'association a procédé à la revue des litiges existants et de ses engagements.

Les provisions pour risques et charges nécessaires ont été comptabilisées.

## 1,5 CONSOLIDATION

La Société mère consolidant les comptes est la Société :  
**Provost Participations SAS**, 133 rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 PARIS,  
SIRET 50163689800022, Capital 133 192 044 €.

## 1,6 RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES :

Le chiffre d'affaires réalisé sous forme de prestations de services est constaté au rythme de la réalisation des prestations. L'association ne dispense des formations uniquement dans le domaine de la coiffure,

## 1,7 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Aucune rémunération n'a été versée aux dirigeants.

## 2) INFORMATIONS RELATIVES AU PERSONNEL

### 2,1 ENGAGEMENTS SOCIAUX RELATIFS AUX DROITS INDIVIDUELS A LA FORMATION (D.I.F)

L'estimation des engagements sociaux relatifs aux droits individuels à la formation (DIF) ne fait pas l'objet d'une comptabilisation au 31 décembre 2011, car elle est estimée non significative, compte tenu d'une part des formations déjà dispensées, et d'autre part de la probabilité de demande spécifique sur ces droits. En fonction des demandes qui seront constatées sur les prochains exercices, l'évaluation de cet engagement pourra être revue, et le cas échéant, comptabilisé.

### 2,2 ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE

A leur départ à la retraite, les salariés de l'association reçoivent une indemnité dont le montant varie en fonction des modalités prévues par la convention collective.

Les indemnités de fin de carrière, à l'initiative des salariés, ont fait l'objet d'une évaluation à la date du 31 décembre 2011.

Le montant du passif social relatif aux indemnités de départ à la retraite s'élève à 10 643 €

Le montant de l'engagement n'a pas fait l'objet de comptabilisation au passif du bilan.

Le calcul tient compte des paramètres suivants et est réalisé selon la méthode de l'IAS 19:

\* Âge de départ à la retraite : 65 ans.

\* Taux d'actualisation retenu : 4,75%.

\* Taux de progression des salaires retenu : 3%.

* Taux de rotation du personnel :	18 - 29 ans	20,00%
	30 - 40 ans	10,00%
	41- 54 ans	5,00%
	+ de 55 ans	0,00%

\* Table de mortalité : TM 2004 - 2006

\* Convention collective : Coiffure.

### **3) ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**

L'Afap a signé un accord pour être adhérent du GIE Provalliance à compter du 1tr2011



# ETAT DES IMMOBILISATIONS

AFAP 1 janvier 2011 au 31 décembre 2011

	Augmentations		Diminutions		Réévaluation légale
	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Réévaluation Acquisitions	Virements de poste à poste	Cessions et mises hors service	
<i>Frais d'établissement, de recherche et de développement</i>					
<i>Autres postes d'immobilisations incorporelles</i>					
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agenc- et aménag- des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriel					
Installations générales, agencements, aménagements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières	30				30
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>					
	30				30
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>30</b>				<b>30</b>

# ETAT DES AMORTISSEMENTS

AFAP 1 janvier 2011 au 31 décembre 2011

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				Mvt net en fin d'exercice
	Montant des amortissements au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux cessions d'actif	Dotations		Reprises		
				Différentiel de durée	Mode dégressif	Différentiel de durée	Mode dégressif	
EUR								
Frais d'établissement et de développement								
Autres postes d'immobilisations incorporelles								
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>								
Terrains								
Constructions sur sol propre								
Constructions sur sol d'autrui								
Installations générales, agenc- et aménag- des constructions								
Installations techniques, matériel et outillage industriel								
Installations générales, agencements, aménagements divers								
Matériel de transport								
Matériel de bureau et informatique, mobilier								
Emballages récupérables et divers								
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>								
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>								

CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentation	Dotations de l'exercice	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

# ETAT DES PROVISIONS

AFAP 1 janvier 2011 au 31 décembre 2011

EUR

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'ex-	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'ex-
<i>Provisions pour reconstitution des gisements pétroliers</i>				
<i>Provisions pour investissements</i>				
<i>Provisions pour hausse des prix</i>				
<i>Amortissements dérogatoires</i>				
<i>dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
<i>Provisions pour implantation à l'étranger (avt 1/1/92)</i>				
<i>Provisions pour implantation à l'étranger (apr 1/1/92)</i>				
<i>Provisions pour prêts d'installation</i>				
<i>Autres provisions réglementées</i>				
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>				
<i>Provisions pour litiges</i>				
<i>Provisions pour garanties données aux clients</i>				
<i>Provisions pour pertes sur marchés à terme</i>				
<i>Provisions pour amendes et pénalités</i>				
<i>Provisions pour pertes et charges</i>				
<i>Provisions pour pensions et obligations similaires</i>				
<i>Provisions pour impôts</i>				
<i>Provisions pour renouvellement des immobilisations</i>				
<i>Provisions pour grosses réparations</i>				
<i>Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer</i>				
<i>Autres provisions pour risques et charges</i>				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
<i>Prov- pour dépréciation sur immobilisations incorporelles</i>				
<i>Prov- pour dépréciation sur immobilisations corporelles</i>				
<i>Prov- pour dépréciation sur titres mis en équivalence</i>				
<i>Prov- pour dépréciation sur titres de placement</i>				
<i>Prov- pour dépréciation sur immobilisations financières</i>				
<i>Prov- pour dépréciation sur stocks et en cours</i>				
<i>Prov- pour dépréciation sur comptes clients</i>		68 300		68 300
<i>Autres provisions pour dépréciations</i>				
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS</b>		<b>68 300</b>		<b>68 300</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>68 300</b>		<b>68 300</b>

<i>Dont dotations et reprises</i>	<i>d'exploitation</i> <i>financières</i> <i>exceptionnelle</i>	68 300
-----------------------------------	--	--------

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice

# CRÉANCES ET DETTES

AFAP 1 janvier 2011 au 31 décembre 2011

ETAT DES CRÉANCES (EUR)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts (1) (2)</i>			
<i>Autres immobilisations financières</i>	30		30
<i>Clients douteux ou litigieux</i>			
<i>Autres créances clients</i>	1 285 423	1 285 423	
<i>Créance représentative de titres prêtés</i>			
<i>Personnel et comptes rattachés</i>	6 532	6 532	
<i>Sécurité sociale et autres organismes sociaux</i>	2 729	2 729	
<i>Impôts sur les bénéfices</i>			
<i>Taxe sur la valeur ajoutée</i>	159 636	159 636	
<i>Autres impôts, taxes et versements assimilés</i>			
<i>Créances diverses envers l'Etat et les collectivités publiques</i>			
<i>Groupe et associés (2)</i>	85 765	85 765	
<i>Débiteurs divers</i>	21 756	21 756	
<i>Charges constatées d'avance</i>	309	309	
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>	<b>1 562 181</b>	<b>1 562 151</b>	<b>30</b>

## Renvois

- (1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice  
 (1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice  
 (2) Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES (EUR)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes à 2 ans maximum à l'origine</i>	500	500		
<i>Emprunts et dettes à plus de 2 ans à l'origine</i>				
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	857 661	857 661		
<i>Personnel et comptes rattachés</i>	35 657	35 657		
<i>Sécurité sociale et autres organismes sociaux</i>	56 048	56 048		
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	90 008	90 008		
<i>Taxe sur la valeur ajoutée</i>	289 971	289 971		
<i>Obligations cautionnées</i>				
<i>Autres impôts, taxes et assimilés</i>	4 113	4 113		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Groupe et associés (2)</i>				
<i>Autres dettes</i>	13 812	13 812		
<i>Dettes représentatives de titres empruntés</i>				
<i>Produits constatés d'avance</i>				
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>1 347 770</b>	<b>1 347 770</b>		

## Renvois

- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice  
 (1) Emprunts remboursés en cours d'exercice  
 (2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés

# COMPTES DE RÉGULARISATION (1)

AFAP 1 janvier 2011 au 31 décembre 2011

EUR

<b>PRODUITS À RECEVOIR</b>	<i>Montants</i>
<i>Créances rattachées à des participations</i>	<i>néant</i>
<i>Autres immobilisations financières</i>	<i>9 825</i>
<i>Créances clients et comptes rattachés</i>	<i>néant</i>
<i>Autres créances</i>	<i>néant</i>
<i>Avoirs à recevoir</i>	
<i>Factures à établir</i>	<i>506 673</i>
<b>TOTAL PRODUITS À RECEVOIR</b>	<b>516 498</b>

<b>CHARGES À PAYER</b>	<i>Montants</i>
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>	
<i>Autres emprunts obligataires</i>	
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>	
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	<i>677 256</i>
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	<i>49 102</i>
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>	
<i>Autres dettes</i>	
<b>TOTAL CHARGES À PAYER</b>	<b>726 358</b>

# COMPTES DE RÉGULARISATION (2)

AFAP 1 janvier 2011 au 31 décembre 2011

EUR

<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	<i>Montants</i>
<i>Produits d'exploitation</i>	<i>néant</i>
<i>Produits financiers</i>	<i>néant</i>
<i>Produits exceptionnels</i>	<i>néant</i>
<b>TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	<b><i>néant</i></b>

<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	<i>Montants</i>
<i>Charges d'exploitation</i>	<i>309</i>
<i>Charges financières</i>	<i>néant</i>
<i>Charges exceptionnelles</i>	<i>néant</i>
<b>TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	<b><i>309</i></b>